

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 6 juillet 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018

**2018 DDCT 119** Subvention (21.000 euros) et convention avec l'Association Française d'Astronomie (AFA).

**M. Frédéric HOCQUARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 19 juin 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention avec l'Association Française d'Astronomie (AFA) ;

Sur le rapport présenté par M. Frédéric HOCQUARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 21 000 euros est attribuée à l'Association Française d'Astronomie au titre de l'année 2018.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'Association Française d'Astronomie, sise 17, rue Emile Deustch de la Meurthe (14e), une convention dont le texte, joint à la présente délibération, précise les modalités de la collaboration de la Mairie de Paris avec la dite association.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 65748, destination 34800010, du budget de fonctionnement 2018 de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**